Document d'étude proposé

Plateforme Energie Solidaire et Climat

Evolution des modifications		
Détail	Noms	Dates
V1 création du document de base à partir de différents dossiers	Marc Emonet	17/06/2015

SOMMAIRE

1	Rappe	el historique du besoin	2
2		tifs de la plateforme	
		s Cibles	
		s Principales Missions envisagées	
	2.2.1	Informer et gérer l'ensembles des partenaires	3
		Plaidoyer et faire connaitre la démarche	3
	2.2.3	Echanger et capitaliser les expertises	3
	2.2.4	Promouvoir et accompagner les projets	3
	2.2.5	Renforcer les capacités de chacun	3
	2.3 Le	mode de fonctionnement	3
	2.3.1	Un Comité d'Orientation et de Suivi (COS)	3
		L'équipe opérationnelle	
3	Etat d	'avancement de la plateforme	4
	3.1 La	mise en route du projet	4
	3.2 Le	recrutement de l'équipe opérationnelle	4
		La stagiaire	
		L'animatrice	

PLATEFORME ENERGIE SOLIDAIRE ET CLIMAT

Noisy le Roi, le 17/06/2015

Avant propos:

Il existe une multitude structures et d'organisations qui prennent en compte la solidarité internationale dans le secteur de l'énergie solidaire mais de manière plutôt désordonnées et sans réelle cohérence entre elles, ce qui crée une certaine confusion et engendre une perte d'efficacité.

La création d'une plateforme qui deviendrait un levier de mobilisation et d'actions pour les projets d'accès à l'énergie en intégrant la dimension du changement climatique, correspond à une réelle opportunité.

1 Rappel historique du besoin

1990, plusieurs régions françaises mettent en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale ».

2006 la loi Oudin-Santini ouvre la solidarité internationale à l'énergie.

2011, une enquête lancée par l'ARENE auprès des collectivités territoriales met en évidence un réel besoin d'apporter une aide en matière d'énergie pour la coopération internationale (92% des consultés sont intéressés par un programme de coopération « énergie »).

Octobre 2012, Etude de faisabilité d'un programme de solidarité énergie réalisé par « Consultants Sans Frontières », (association de consultants (créée en 2001) soutenant des projets de développements et de solidarité internationale), cette étude précise que :

- les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adopté en 2001, n'affichent pas assez clairement que l'accès à l'énergie est une condition sine qua non de développement...
- L'ARENE IdF, l'ADENE et ESF souhaitent mettre en place un dispositif facilitant le développement d'actions dans le domaine de la coopération décentralisée sur l'énergie et optimisant les initiatives déjà existantes...
- l'existence de 4 plateformes (Centraider, RIAED, Plateforme pour le commerce équitable et pS-eau) ayant pour objectifs une perspective de coopération et de développement pour les pays du sud, destinés aux associations et collectivités territoriales.
- Ces plateformes fonctionnent globalement suivant 5 missions principales (Informer, plaidoyer, échanger-capitaliser, promouvoir-accompagner les projets et renforcer les capacités) se déclinant suivant 24 activités.

Juillet 2014, présentation d'un projet de plateforme destinés aux acteurs de la solidarité énergétique durable par l'ARENE IdF, l'ADENE, ESF et le GRET

Octobre 2014, présentation au cours des « mardis de l'ARENE », du projet de plateforme Energie Solidaire et Climat.

Conclusion: il apparaît très nettement un besoin d'améliorer l'information en matière d'énergie solidaire entre tous et d'assurer une synergie entre les différents acteurs. Cette action peut également être associée à la démarche sur la transition énergétique qui cherche à développer les énergies renouvelables, réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre pour agir favorablement sur le climat...

PLATEFORME ENERGIE SOLIDAIRE ET CLIMAT

Noisy le Roi, le 17/06/2015

2 Objectifs de la plateforme

Ces besoins correspondent principalement à un meilleur échange d'informations, à une mise en commun des moyens et à un développement raisonnés de l'énergie dans les contrées qui en ont besoin.

2.1 LES CIBLES

La plateforme est essentiellement destinée aux acteurs de la solidarité énergétique durable : collectivités territoriales et institutionnelles, fondations, ONG, syndicats, associations mais aussi les bureaux d'étude, les entreprises, les fédérations professionnelles...

2.2 LES PRINCIPALES MISSIONS ENVISAGEES

Issues des missions des plateformes existantes, elles s'adressent au secteur de l'énergie et tiennent compte des besoins spécifiques exprimés par les acteurs potentiels aux cours des enquêtes.

2.2.1 Informer et gérer l'ensembles des partenaires

Constitution et tenue à jour d'un annuaire : des acteurs, des financeurs et des projets...

Gérer les données sur les pays demandeurs, sur les actions à mener (sur les plans technique, administratifs, législatifs...).

2.2.2 Plaidoyer et faire connaitre la démarche

Défendre et promouvoir les attentes des acteurs en vue d'améliorer le cadre législatif et les mesures incitatives en France et en Europe.

2.2.3 Echanger et capitaliser les expertises

Organiser des rencontres et des ateliers sur des thèmes donnés afin d'échanger les expériences, consolider les actions et assurer une veille technologique commune.

2.2.4 Promouvoir et accompagner les projets

Identifier et caractériser les projets potentiels, aider à la conception, à l'évaluation et au montage des dossiers. En cas d'éligibilité, rechercher les financements et les partenaires en France et à l'étranger.

Chercher à regrouper les projets pour bénéficier de l'effet de masse et de pérennisation.

Veiller au retour d'expériences par rapport aux bailleurs et enrichir la base de données...

2.2.5 Renforcer les capacités de chacun

Identifier, structurer et mettre à disposition de tous d'outils éprouvés.

Assurer la formation des techniques d'accès à l'énergie et au montage, au financement et à la réalisation des projets.

2.3 LE MODE DE FONCTIONNEMENT

2.3.1 Un Comité d'Orientation et de Suivi (COS)

Il planifie et organise les activités de la plateforme. Il supervise dans ce cadre, l'évolution du travail réalisé par l'équipe opérationnelle. Constitué au départ des seuls représentants de l'ADEME, de l'ARENE, d'ESF et du GRET, il pourra ensuite coopter d'autres membres de la plateforme...

PLATEFORME ENERGIE SOLIDAIRE ET CLIMAT

Noisy le Roi, le 17/06/2015

Le COS se réunira régulièrement et fera au moins une fois par an un retour à l'ensemble des membres adhérents.

2.3.2 L'équipe opérationnelle

Chargée de mettre en place les bases opérationnelles de la plateforme, elle sera au début constituée d'un animateur et d'un stagiaire.

Cette équipe pourra ensuite s'étoffer en fonction de l'évolution de la plateforme.

Elle rend compte au COS.

3 Etat d'avancement de la plateforme

3.1 LA MISE EN ROUTE DU PROJET

Le principe ayant été acté par les quatre entités, un processus de financement a été trouvé pour permettre le lancement :

- L'ARENE recrute une stagiaire pour structurer le réseau régional multi-acteurs francilien, démarche qui semble recueillir un avis favorable de la part des différents acteurs.
- L'ADEME verse un crédit au GRET pour financer l'animateur qui sera hébergé dans les locaux du GRET lequel apportera également une contribution en homme jour (à valoriser) tout comme le fera ESF.

A noter que les règles financières de l'ADEME ayant été modifiées (limitation à 70% du financement d'un projet) cela a retardé les prises de décisions... Le financement se fera en deux temps : démarrage de l'étude sur quelques mois ce qui laissera le temps de trouver les financements complémentaires...

3.2 LE RECRUTEMENT DE L'EQUIPE OPERATIONNELLE

Elle est à ce jour réalisée aux ajustements près des contrats et modalités de financements.

3.2.1 La stagiaire

Conformément à ce qui était prévu, l'ARENE a recruté cette stagiaire qui a commencé son travail d'investigation.

3.2.2 L'animatrice

Après la rencontre de plusieurs candidats, le choix s'est porté sur une personne « spécialiste de l'accès à l'électricité pour les pays en développement ».

Durant les mois de juillet et aout 2015, elle devra prendre connaissance de la documentation existante et du travail réalisé par la stagiaire sur le recensement des acteurs à l'échelon régional... afin d'en établir une synthèse.

Elle devra analyser le site actuel du RIAED afin de pouvoir proposer des améliorations, quant à son contenu et à son mode de gestion (accès, mises à jour...). Un cahier des charges devra être réalisé avec les règles de fonctionnement.

Elle identifiera et recensera l'ensemble des acteurs clé et des « clients » utilisateurs potentiels de la plateforme (collectivités et syndicats territoriaux, associations, ONG, entreprises...) ; il en découlera un fichier « annuaire » des adhérents réels et possibles.

Avec l'aide des quatre entités fédératrices, elle devra proposer :

• un cadre légal et règlementaire de la structure (notamment ses statuts (en s'inspirant de ceux de pS-eau)) et son mode de fonctionnement (gouvernance, fréquence des réunions,...),

PLATEFORME ENERGIE SOLIDAIRE ET CLIMAT

Noisy le Roi, le 17/06/2015

- les conditions d'adhésion des membres (avec pour objectif la pérennisation de la plateforme) et la recherche d'autres financements possibles,
- le catalogue de services et de prestations proposé par la plateforme (avec notions d'urgence, d'expertises et de travaux, avec boite à outils, méthodologie de conception, et de gestion des projets (en s'appuyant plus particulièrement sur l'expérience d'ESF)) et les modalités économiques proposées,
- la partie identitaire et promotionnelle avec suggestion d'un nom, d'un logo, d'une chartre graphique et d'une documentation synthétique de la plateforme voire l'ébauche d'une lettre d'information.